

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **1 avril 2019** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-04 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5793

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2019
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Les Serres Arc-en-Fleurs
 - 6.4 - Manuel de l'employé
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 7.2 - Balayage des rues
 - 7.3 - Nettoyage des puisards
 - 7.4 - Transport de bois sur les chemins de la Municipalité de Milan
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE
 - 12.1 - Cimetière Gisla
 - 12.2 - Polyvalente Montignac
 - 12.3 - Productions JVL
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
 - 13.2 - Fermeture du bureau municipal - Congés de Pâques
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2019-04 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5794

2019-04 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2019
5795

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de mars 2019.

Construction : 1
Rénovation : 1
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : aucun
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : 1
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2019-04 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
5796

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

**2019-04
5797** **6.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 2049 au chèque no. 2092 pour un montant total de 47 130.05 \$

Salaires: chèque no. 2307 au chèque no. 2332 pour un montant total de 15 094.64 \$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 232.23\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 3 268.75\$

ADOPTÉE

**2019-04
5798** **6.3 - Les Serres Arc-en-Fleurs**

IL EST PROPOSÉ par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le prix de Les Serres Arc-en-Fleurs pour 16 jardinières qui seront installées dans le village au montant de 587,00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

**2019-04
5799** **6.4 - Manuel de l'employé**

Le manuel de l'employé de la Municipalité de Milan a été modifié dû au changement de certaines *Lois sur les normes du travail*.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter le manuel modifié.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de mars 2019.

**2019-04
5800** **7.2 - Balayage des rues**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le prix des Entreprises Classique pour le balayage des rues de la municipalité de Milan, au montant de 145.00\$/heure.

ADOPTÉE

**2019-04
5801** **7.3 - Nettoyage des puisards**

La Municipalité de Milan a reçu 2 prix pour le nettoyage de ses 19 puisards.

- RSR Environnement au montant de 900,00\$ plus taxes;

- ADE Estrie au montant de 925,00\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le prix de RSR Environnement au montant de 900,00\$ plus taxes pour le nettoyage des 19 puisards de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-04 5802 7.4 - Transport de bois sur les chemins de la Municipalité de Milan

TRANSPORT DE BOIS SUR LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ DE MILAN PENDANT LA PÉRIODE DE DÉGEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Milan prend en charge l'entretien des chemins de gravier;

CONSIDÉRANT QUE la période de dégel est une période critique pour l'endommagement de nos chemins;

CONSIDÉRANT QUE les ressources de la Municipalité sont limitées dû au petit nombre de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Milan tente de respecter la capacité de payer des citoyens:

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette résolution soit intégrée au permis d'abattage d'arbres et qui permettra à la Municipalité de décider d'extensionner après la période de dégel l'interdiction de transporter du bois dans nos rangs.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

2019-04 5803 12 - DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

2019-04 5804 12.1 - Cimetière Gisla

Campagne de financement pour l'entretien du Cimetière Gisla

ATTENDU QUE Madame Francine Poulin, secrétaire-trésorière du Cimetière Gisla Inc. s'adresse à la municipalité de Milan afin d'obtenir un don pour les frais d'entretien du Cimetière Gisla;

ATTENDU QUE les réserves monétaires sont basses et qu'ils manqueront d'argent sous peu;

ATTENDU QUE les Écossais sont fiers et tiennent à ce que leurs lieux de sépulture soient bien tenus;

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de ne pas accepter de faire un don.

ADOPTÉE

2019-04 5805 12.2 - Polyvalente Montignac

La Polyvalente Montignac demande une commandite au conseil municipal de Milan pour la réalisation de l'album des finissants 2018-2019.

La Municipalité de Milan a un finissant cette année.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter de donner un montant de 35\$ pour le 1/8 de page.

ADOPTÉE

**2019-04
5806 12.3 - Productions JVL**

Productions JVL demande une commandite au conseil municipal de Milan pour leur évènement souper-spectacle afin d'amasser des fonds pour le programme de musique de l'École de la Source de Nantes et l'École de la Rose-des-vents de Stornoway.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ne pas accepter de donner un montant.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

**2019-04
5807 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 6 mai 2019 à 19h30.

**2019-04
5808 13.2 - Fermeture du bureau municipal - Congés de Pâques**

Le bureau municipal sera fermé au public, le lundi 22 avril 2019.

14 - CORRESPONDANCE

- Gardaworld

**2019-04
5809 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2019-
04 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

5810 IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 20h45.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire